

DÉCLARATION DE PRESSE

SOMMET AFRICAIN DU CLIMAT 2023

COMITE DIRECTEUR DES ACTEURS NON ETATIQUES (CDANE)

LES ACTEURS NON ETATIQUES (ANE) PRENNENT NOTE DES PROGRES TELS QUE REFLETES DE LA DECLARATION DU SOMMET AFRICAIN DU CLIMAT ET APPELLENT A DE NOUVEAUX DOMAINES D'ACTION

Nairobi, Kenya, 08/09/2023

Le Sommet africain du climat - Comité des acteurs non étatiques (SAC-CANE) salue la Déclaration du Sommet africain du climat, publiée par les chefs d'État le 6 septembre 2023, comme une étape positive vers un monde plus ambitieux, juste, équitable, écologique, une réponse mondiale juste et inclusive à la crise climatique.

Nous reconnaissons le besoin urgent pour la communauté mondiale de réduire les émissions, de décarboner les économies et de s'aligner sur l'Accord de Paris, et apprécions la Déclaration pour avoir réaffirmé les principes de responsabilités communes mais différenciées et d'équité, qui sont essentiels pour une réponse mondiale juste et efficace.

Nous saluons également la Déclaration pour avoir reconnu le problème des pertes et des dommages causés par le changement climatique, qui affecte déjà plusieurs communautés africaines. Nous exhortons la communauté internationale à mettre en œuvre la facilité pour pertes et dommages établie lors de la COP27 et à fournir une assistance suffisante et cohérente aux pays et aux individus les plus vulnérables.

En tant qu'ANE, nous soutenons fermement l'appel de la Déclaration à investir dans les finances publiques pour le développement économique vert. Nous réaffirmons également notre soutien, sans équivoque, à la réforme de la structure financière mondiale pour relever les défis des pays africains, en particulier le financement climatique. En particulier, nous accueillons favorablement les propositions d'allègement de la dette, de financement concessionnel et de mécanismes financiers innovants, et soutenons le processus de Bridgetown, qui vise à aligner le financement sur les objectifs de développement durable et les droits de l'homme – tout cela dans un sens, signalant la reconnaissance des impératifs de la justice climatique !

Nous apprécions la reconnaissance de l'importance cruciale d'inverser la perte de biodiversité et les engagements explicites pris pour protéger et améliorer la nature et la biodiversité, et pour arrêter et inverser la perte de biodiversité, ainsi que pour restaurer les terres dégradées.

Cependant, nous restons préoccupés par le fait que le Sommet a raté une occasion d'avoir une position africaine forte qui marque la voie à suivre pour faire face à la crise climatique.

Nous exprimons notre déception de fait que la Déclaration ne considère pas l'adaptation comme une préoccupation majeure pour l'Afrique et la laisse comme une simple question périphérique.

Nous souhaitons rappeler aux chefs d'État que l'adaptation est non seulement cruciale pour la survie mais aussi une question de justice. L'Afrique est l'une des régions les plus touchées par le changement climatique, même si elle contribue le moins à ses causes. Nous exhortons donc les autorités à accorder une attention et des ressources égales à l'adaptation et à l'atténuation dans leurs actions nationales et internationales. En outre, nous exigeons que les stratégies d'adaptation soient conçues sur la base des connaissances, des besoins, des capacités et des principes des droits de l'homme locaux.

Nous sommes également préoccupés par le fait que la Déclaration n'aborde pas de manière adéquate la question sensible de la transition juste, qui est cruciale pour garantir que personne ne soit laissé pour compte dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous notons que la Déclaration ne mentionne la transition qu'une seule fois, sans aucun détail ni engagement sur la manière dont nous devrions la définir dans nos propres récits et perspectives, et sur la manière dont elle sera mise en œuvre.

À cette fin, le CANE exhorte les chefs d'État à adopter une approche plus globale et inclusive de la transition juste, qui soit contextuelle et adaptée aux réalités, aspirations et désirs africains, et qui découragera l'expérimentation de fausses solutions qui aggravent la crise climatique. Cette approche implique la participation significative des travailleurs, des communautés, de la société civile et d'autres parties prenantes à la planification et à la mise en œuvre de politiques promouvant le travail décent, la protection sociale, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la justice environnementale. Une telle approche devrait également garantir que les vastes ressources qui sont à l'origine de la transition, notamment l'énergie éolienne, solaire et géothermique, ainsi que les minéraux essentiels répartis sur tout le continent, redonnent espoir aux populations qui ont connu que ces ressources étaient une source de douleur, de conflit et de misère.

Curieusement, le Sommet ne s'est pas non plus prononcé sur la manière dont les dirigeants africains travailleront collectivement pour faire pression sur les pays développés afin qu'ils respectent les engagements financiers pris précédemment par les émetteurs historiques. L'incapacité à proposer un cadre pour promouvoir un mécanisme de financement destiné à financer certaines des interventions critiques liées au climat qui protègent les personnes les plus touchées par les inégalités et la discrimination, qui sont souvent les enfants, les jeunes et les femmes, a été un autre point d'échec de la Déclaration du Sommet.

La propagation et l'avancée politique en faveur de la mise en œuvre du marché du carbone sans aucune preuve claire de son efficacité restent l'une des affiches audacieuses des pays développés qui tente de promouvoir des approches qui les exonèrent et transfèrent le fardeau de l'action sur les victimes de leurs actes.

Dès le début, le Sommet a exonéré les pays riches de l'entière responsabilité de leurs émissions historiques et actuelles qui nous ont conduits à l'état actuel du réchauffement climatique.

Nous sommes déçus que l'appel à l'action de la Déclaration ne reflète pas cette reconnaissance de la valeur de la nature et de la biodiversité. Par conséquent, le CANE exhorte les chefs d'État à inclure des actions et des objectifs plus spécifiques dans leurs plans et politiques nationaux et

régionaux pour la conservation et la restauration de la biodiversité. De plus, le CANE leur demande de veiller à intégrer des solutions fondées sur la nature dans leurs stratégies d'atténuation et d'adaptation.

Alors que nous nous dirigeons vers la COP28, le CANE insiste :

1. Les pays développés assument leur responsabilité historique et fournissent un financement, un transfert de technologie et un renforcement des capacités adéquats et prévisibles pour soutenir l'adaptation, l'atténuation et les pertes et dommages en Afrique. Nous sommes bien plus disposés à collaborer pour promouvoir des mécanismes de financement basés sur des subventions.

2. Réitérons notre position sur le rejet de la promotion de marchés du carbone qui ne sont pas réactifs et ne servent pas les impératifs de justice climatique pour l'Afrique. Nous appelons en outre à la poursuite du dialogue dans le but de combler les lacunes en matière de connaissances sur les marchés du carbone qui sont apparentes à tous les niveaux.

3. Les dirigeants africains s'engagent en faveur d'une transition juste et équitable vers les énergies renouvelables, en veillant à ce que l'accès à l'énergie soit prioritaire pour les pauvres et les marginalisés et à ce que l'appropriation et la participation communautaires soient garanties.

4. Exhortons les dirigeants africains à respecter les principes de justice climatique, de droits de l'homme, d'égalité des sexes et d'équité intergénérationnelle dans toutes les politiques et actions climatiques.

Le CANE est optimiste quant au fait que cette Déclaration constitue un pas en avant vers la réalisation d'une action climatique plus ambitieuse et plus complète en Afrique et dans le monde. Le CANE est tout à fait prêt à collaborer avec les chefs d'État et d'autres parties prenantes dans la mise en œuvre de la Déclaration du Sommet africain sur le climat et dans la collectivisation de la position de l'Afrique envers la COP28.

À propos du Comité des acteurs non étatiques

Le Sommet africain du climat – Comité directeur des acteurs non étatiques (SAC-ANE) est une plateforme qui s'efforce de faire progresser un programme pro-africain dans tous les espaces climatiques clés. Avec son Secrétariat soutenu par PACJA et organisé en clusters, le SAC-ANE rassemble ses membres parmi les OSC régionales, les peuples autochtones, les acteurs religieux, les syndicats, le secteur privé africain, les organisations paysannes, les groupes constitutifs des femmes et du genre, les universités et institutions de recherche, les fondations et institutions financières, organisations travaillant sur la conservation et les solutions basées sur la nature ou organisations de jeunesse.

*Pour plus d'informations et interviews: Veuillez contacter Fidèle Niyigaba, Responsable des Communications & de la gestion des Connaissances, PACJA via fidele.niyigaba@pacja.org
Mobile : +254743236888*